



Société Suisse des Auteurs
Schweizerische Autorengesellschaft
Società Svizzera degli Autori

N° 68 printemps 2003



dire

La jugeote ou la bougeotte ?

Quelle communication une société de gestion de droits se doit-elle de faire? La question mérite d'être posée. En apparence, la SSA n'a rien à vendre. En apparence seulement, car dans les faits seule une promotion de ses services permet d'assurer son développement. Un auteur reste soumis à un environnement de marché, à des utilisations multiples, parfois à des pressions importantes. Dépendant de législations complexes, il doit pouvoir comprendre les enjeux, savoir où s'adresser pour défendre au mieux ses intérêts moraux et économiques. Depuis maintenant un an, une nouvelle stratégie de communication de la SSA envers ses membres et vers l'extérieur a été élaborée. Elle s'appuie sur 4 piliers distincts et complémentaires:

- Le bulletin A PROPOS est au bénéfice d'une nouvelle formule, tant sur le plan graphique que rédactionnel. Quatre fois par année, ce sont presque 2000 exemplaires qui sont distribués aux membres et institutions culturelles. Lors du récent sondage, 40% des membres ont trouvé cette nouvelle formule «très bien» et 55% «pas mal», ce que nous interprétons comme un encouragement à faire mieux.

- Deuxième volet de la communication écrite, les TIRÉS-A-PART se proposent de contribuer à des questions importantes de la création scénique et audiovisuelle par des articles de fond pouvant concerner la communauté culturelle dans son ensemble. Leur diffusion est modulée en vertu du contenu de chaque parution. Ainsi, le premier numéro «Le grand écart de l'auteur polymorphe» a été distribué à près de 10 000 exemplaires en supplément de plusieurs publications romandes. Le second numéro sera publié également en allemand et donc distribué aussi en Suisse alémanique.

- Le courriel de la SSA @-PROPOS rencontre de plus en plus de succès (60% de «très utile» lors du sondage) avec plus de 500 adresses e-mail abonnées. Réservé aux membres, il se veut un outil simple et efficace pour les tenir au courant des actions et manifestations culturelles importantes, en Suisse et à l'étranger.

- Quant au volet le plus important de la communication virtuelle de la SSA, à savoir son website, vous n'en connaissez que la version actuelle, bien imparfaite à nos yeux. En page 2 et 3, nous vous présentons le tout nouveau website, élégant et exhaustif, qui sera online dans les prochaines semaines et dont nous espérons qu'il devienne rapidement la meilleure manière pour auteurs et utilisateurs de travailler avec la SSA.

Déclinée, spécifique, pointue, la communication de la SSA aurait-elle la bougeotte? Nous faisons en sorte qu'elle ait surtout de la jugeote!

Denis Rabaglia
Membre du Conseil d'administration
Président de la Commission communication et publications



MIX & REMIX

Coup d'œil

savoir

- 2 **SUISSIMAGE** – un portrait
- 2 **SCENARIO**, nouveau groupe professionnel des scénaristes suisses
- 3 **SSA.CH étend sa toile**

comprendre

- 4 «Mines en scène»
Michel Beretti, auteur dramatique
- 6 **Jürg Ruchti**,
directeur adjoint de la SSA

CRÉER

- 7 **Grand Prix du Meilleur Story-board**
- 7 **Deux nouveaux sites web pour les auteurs**

aimer

- 8 **Palmarès des Journées Cinématographiques de Soleure 2003**
- 8 **Regards croisés:**
Marielle Pinsard sur *On dirait le Sud* de Vincent Pluss
- 9 **SSA et SUISSIMAGE**
aux Visions du Réel de Nyon

se souvenir

- 9 **Service de dépôt des œuvres**



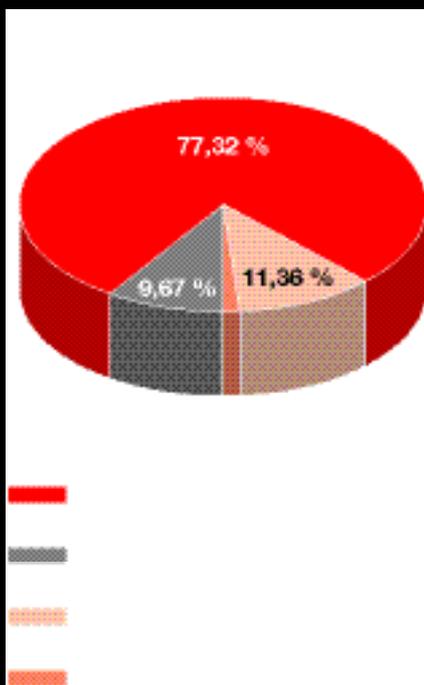


savoir

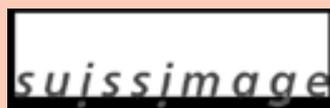
Une statistique de la SSA

Droits étrangers perçus en 2002 pour les membres SSA

En 2002, la SSA a reçu des redevances provenant de 13 sociétés concernant l'exploitation des œuvres créées par les membres de la SSA dans 13 pays différents. Par rapport à 2001, cette perception est en léger recul mais demeure élevée en comparaison avec l'année 2000. Les rémunérations pour les œuvres dramatiques, dramatico-musicales et chorégraphiques constituent 41% des droits provenant de l'étranger, l'exploitation des œuvres audiovisuelles et radiophoniques 59%. Si les droits d'émission restent la source principale de revenus étrangers des membres de la SSA, l'importance des droits de représentation s'est accrue depuis 2 ans. Invariablement, ce sont les exploitations dans les pays latins qui rapportent – et de loin – le plus de revenus aux auteurs suisses. Enfin, il faut relever la forte progression des droits en provenance de l'Italie depuis 2 ans: il s'agit là sans doute d'une conséquence de la nouvelle loi sur le droit d'auteur dans ce pays qui garantit dorénavant la perception de droits d'émission pour les œuvres audiovisuelles. Au total, 239 membres de la SSA ont bénéficié de versement de droits en provenance de l'étranger.



Les sociétés de droits d'auteur en Suisse



Un portrait

En 1981, diverses associations issues des milieux cinématographiques suisses ont fondé SUISSIMAGE, une société de gestion de droits d'auteur pour le secteur audiovisuel. Les membres de SUISSIMAGE sont aussi bien des auteurs d'œuvres audiovisuelles que des détenteurs de droits dérivés (par exemple producteurs d'œuvres audiovisuelles).

SUISSIMAGE gère pour les ayants droit qu'elle représente d'une part les droits secondaires, c'est-à-dire tous les droits qui sont soumis selon la loi à la gestion collective obligatoire (par exemple droits de retransmission par câble, copie privée, etc.) D'autre part, dans le cadre de la gestion collective facultative, SUISSIMAGE gère également certains droits primaires comme les droits d'émission ou les droits multimédia. Sur la base de contrats de réciprocité avec plus de 60 sociétés sises dans une trentaine de pays, les droits d'auteur des membres sont également rémunérés pour leur exploitation à l'étranger.

Les cinq sociétés suisses de gestion de droits coordonnent régulièrement leurs activités et mènent des négociations tarifaires avec les principales organisations d'utilisateurs. Au-delà, SUISSIMAGE collabore avec la Société Suisse des Auteurs (SSA) et Swissperform également au niveau opérationnel.

SUISSIMAGE gère les droits qui lui ont été confiés de manière rationnelle, transparente et compréhensible. Elle offre à ses membres des services rapides et compétents.

En plus des redevances issues de la perception des droits, les membres bénéficient d'un service juridique gratuit et de contrats modèles. Selon les usages internationaux, 10% de la perception nationale est versé aux fonds culturels et sociaux de SUISSIMAGE.

SUISSIMAGE dispose d'une autorisation de gestion accordée par l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle et est ainsi soumise à sa surveillance. SUISSIMAGE est constituée en tant que société coopérative et ne poursuit donc aucun but lucratif.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.suissimage.ch.

Dieter Meier, directeur de SUISSIMAGE

Communiqué de presse

Fondation de SCENARIO, le nouveau groupe professionnel des scénaristes suisses

Afin de participer aux discussions sur l'avenir du cinéma suisse, les scénaristes professionnels suisses se sont rassemblés dans un nouveau groupe professionnel. Le 23 janvier 2003, lors des Journées cinématographiques de Soleure, ils ont fondé SCENARIO.

SCENARIO entend renforcer la situation professionnelle des scénaristes dans la branche audiovisuelle suisse.

SCENARIO s'engage pour la professionnalisation de la formation et de la pratique, ainsi que pour garantir les intérêts matériels et intellectuels des scénaristes suisses.

SCENARIO entend créer un réseau de scénaristes qui facilite l'échange des informations et des expériences professionnelles de ses membres.

En outre, SCENARIO veut être un partenaire de discussion pour les autres associations et commissions lorsque des questions sur le scénario sont traitées et risquent d'influencer le travail des scénaristes de manière directe ou indirecte.

Afin d'inciter concrètement aux changements, SCENARIO fait d'ores et déjà deux propositions qui ont été soutenues par l'ensemble de ses membres:

1. A partir de 2004, SCENARIO veut un Prix du Meilleur scénario! Après que la remise annuelle des Prix du Cinéma suisse se soit imposée à Soleure, il est temps d'y ajouter la catégorie du «Prix du Meilleur scénario».

2. Les scénaristes, reconnus comme co-auteurs des films, doivent aussi être traités en tant que tels. Les scénaristes doivent pouvoir obtenir des accréditations aux festivals (Soleure, Locarno) comme les réalisateurs et les producteurs. Par exemple, il est inacceptable qu'un scénariste n'obtienne pas d'accréditation lorsque l'un de ses films est projeté dans un festival suisse.

Ces deux motions ne sont qu'un premier pas. SCENARIO entend apporter de l'eau au moulin du paysage audiovisuel suisse pour améliorer durablement la situation des scénaristes dans notre cinéma et sur nos télévisions.

Membres fondateurs de SCENARIO

Daniel von Aarburg • Michele Andreoli • Domenico Blass • Walter Bretscher • Jürg Brändli • Ruedi Burkhalter • Christa Capaul • Patrick Claudet • Floriane Closuit • Julie Gilbert • Elda Guidinetti • Thomas Hess • Daniel Howald • Antoine Jaccoud • Güzin Kar • David Keller • Rolf Lappert • Micha Lewinsky • Josy Meier • Laurence Mermoud • Stephane Mitchell • Emmanuelle delle Piane • Jann Preuss • Peter Purtschert • Denis Rabaglia • Michael Sauter • Laurent Toplitsch • Eva Scheidegger • Gabriele Strohm • Jacqueline Surchat • Christof Vorster • Martin Witz.

Le nouveau site web en ligne dans quelques semaines

ssa.ch étend sa toile

Ce fut l'une des surprises de notre sondage de l'automne dernier: vous étiez 40 % de membres à avoir visité notre actuel site web, dont 43% qui le considérait comme «très utile». Car soyons francs, à l'époque, la SSA avait misé sur une présence effective sur le réseau dans les plus brefs délais plutôt que sur une interface conviviale et complète. C'est ainsi qu'elle fut la première société de droits d'auteur suisse à ouvrir un portail internet. Depuis, les exigences de l'internaute en termes de technologie, d'arborescence et de graphisme ont fait des progrès considérables. Tant pour des raisons liées à la communication (disponibilité, transparence) que pour une extension de nos services (documentation, procédures), la SSA a décidé de doter la société d'un nouveau site web puissant, complet, efficace et visuellement attractif.

Vertiges du web

L'objet (environ 100 pages par version linguistique) aura nécessité plus d'une année et demie de travail à mi-temps d'une collaboratrice de la SSA, **Sandra Genillard** du département audiovisuel qui, avec un groupe de sept collaborateurs internes a élaboré une structure exhaustive. Ce travail de lon-

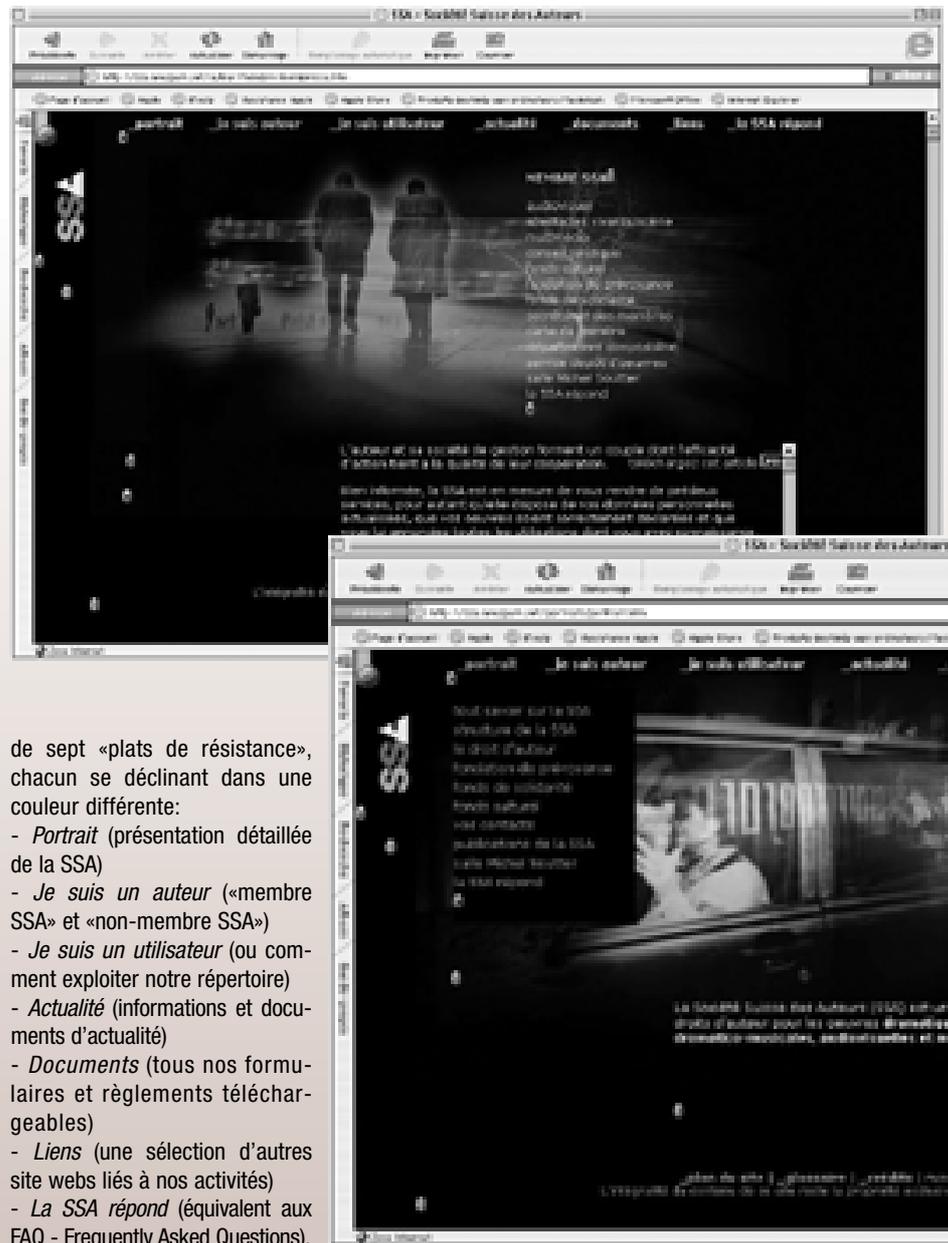


Sandra Genillard
Webmistress

gue haleine a porté d'autres fruits: jamais la répartition des tâches, la circulation des informations et la connaissance des départements de la SSA par ses collaborateurs n'a été autant discutée et explorée, le cas échéant ajustée, qu'à cette occasion. L'aspect graphique et technique a été confié à la société spécialisée **e-Citron** à Genève, sous la responsabilité de **Karim Bachar**, qui a créé des éléments visuels combinant les différents répertoires de la SSA insistant sur leur aspect humain.

Un menu en sept plats

Après avoir choisi entre l'une des trois langues dans lesquelles l'intégralité du site sera disponible (français, allemand, italien), l'internaute arrivera sur la page d'accueil qui est composée



de sept «plats de résistance», chacun se déclinant dans une couleur différente:

- *Portrait* (présentation détaillée de la SSA)
- *Je suis un auteur* («membre SSA» et «non-membre SSA»)
- *Je suis un utilisateur* (ou comment exploiter notre répertoire)
- *Actualité* (informations et documents d'actualité)
- *Documents* (tous nos formulaires et règlements téléchargeables)
- *Liens* (une sélection d'autres sites webs liés à nos activités)
- *La SSA répond* (équivalent aux FAQ - Frequently Asked Questions).

A cela s'ajoute un plan du site, ainsi qu'un glossaire des termes les plus souvent utilisés, propres au droit d'auteur.

Auteur ou utilisateur

Une des principales innovations de ce site réside dans la séparation d'accès entre «Je suis un auteur» et «Je suis un utilisateur». Celle-ci permet de répondre de manière plus adéquate aux différents besoins. Pour le membre SSA, c'est certainement «Je suis un auteur», «Portrait» et «La SSA répond» qui constituent les sources d'informations les plus importantes. La première regroupe tout ce qui concerne la gestion de vos droits: les déclarations, les tarifs, les principes de perception et répartition et nos contrats-modèles. Le sous-menu «Portrait» permet notamment de mieux connaître les fonctionnements des Fonds de solidarité, de prévoyance et bien entendu du Fonds culturel. L'internaute plus pressé préférera «La SSA répond»:

- *Pour obtenir des droits de l'étranger, faut-il adhérer à une autre société ?*
- *Lorsqu'on est producteur et auteur de son film, doit-on fournir à la SSA un contrat de cession de droits ?*

- *Comment se partager les droits sur une œuvre commune ?*
- *Mes droits d'auteur sont-ils soumis à la TVA ?*
- *Peut-on protéger une idée ?*
- *Quel est le montant des droits pour une représentation scolaire ?*

Voici quelques-unes des questions fréquemment posées auxquelles vous trouverez des réponses claires et précises sur notre site. Bientôt, à quelques clics de souris, comme aurait pu dire la chanson: «Tout, tout, tout, vous saurez tout sur la SSA...».

Assemblée Générale de la SSA

Vous pouvez d'ores et déjà agender la date de la prochaine assemblée: le **samedi 14 juin 2003** à 10 h 30 au **Théâtre de Vidy-Lausanne**.



«Mines en scène»

Interview de Michel Beretti auteur dramatique

Comment devient-on le biographe dramatique d'un certain nombre de personnages historiques suisses quand on est un auteur dramatique français ?

En 1973, je suis venu suivre des études à l'Uni de Genève et j'ai tout de suite écrit pour des compagnies locales. Ma formation de philosophe m'a amené à me pencher sur le rapport de l'individu avec l'Histoire, d'où des pièces comme **Foutue Histoire** sur la révolution genevoise de la fin du XVIII^e siècle, ou **Vas-y, Léon!** sur Genève entre 1930 et 1940. J'ai porté à la scène des personnages comme Dunant, Amiel ou Suchard, parce que la trajectoire de leur vie avait un caractère exemplaire... Quand on écrit ainsi sur un pays, on acquiert une sorte de «citoyenneté», ne serait-ce que parce que ce pays m'a transformé à travers ces travaux menés depuis un quart de siècle. Je rêve de voir un jour toutes ces pièces représentées ensemble: chacune d'elles est autonome, elle est en même temps une esquisse d'un portrait de la Suisse qui n'existerait que par la somme de ces traits particuliers.

Tu consacres beaucoup de temps à écrire sur notre petit coin de terre !

C'est vrai qu'on me connaît surtout ici comme l'auteur de pièces sur la culture et l'Histoire suisses. Et pourtant ces pièces ne représentent qu'une petite partie de mon travail théâtral. Pour le moment, on ne monte guère sur les scènes romandes mes pièces écrites pour des théâtres français, qui mettent en scène des paumés dans des bistrot du bout du monde, ou des gens de peu écrasés qui fuient dans des rêves de meurtre. Le public allemand qui a vu **Das Ende des Kreises** ou **Wieso verschwindet Mozart auf der Reise nach Prag** me prend probablement pour un auteur assez déjanté, voué au grotesque, voire au trash. Quant à mes pièces écrites pour l'Égypte (**La Nuit d'Esneh**), ou le Maroc (**L'Idiot complet**), seront-elles même entendues ailleurs ? J'éparpille sur plusieurs pays les fragments de mes différentes sensibilités.

Fais-tu une différence dans ton travail entre une pièce «historique» et une autre totalement fictionnelle ?

Je refuse de faire une distinction entre une pièce soi-disant «personnelle» et une pièce «historique», dont la vraisemblance ne repose que sur sa légitimité poétique. **Dunant**, **Suchard** sont des vies imaginaires qui finissent par être plus vraies que les vraies vies. Elles exigent cent fois plus d'imagination personnelle qu'une pièce de fiction «pure», dont l'écriture me paraît souvent, en comparaison, un délassément.

L'Histoire donne tout de même une patine fascinante et un canevas identifiable à une pièce de théâtre ?

Tout au plus admettrai-je que j'utilise quelquefois l'Histoire comme un procédé de distanciation, la plupart du temps comme une ruse de séduction. L'Histoire n'est ni une abstraction ni un refuge, c'est une dimension de la vie.

Te considères-tu comme un auteur engagé ?

Non, je ne suis pas engagé politiquement. J'ai hérité de mon appartenance à une famille de droite des réflexes de pensée, dont une formation de philosophe m'oblige à examiner les présupposés, comme à rejeter tout a priori idéologique. Le théâtre ne traite pas du social – il y a la sociologie pour ça – il ne change pas le monde – il y a la politique – il n'a pas de message préalable à délivrer, le statut d'auteur ne donne aucune autorité pour dissenter sur tel ou tel sujet. Mon théâtre est éthique: il montre les pulsions, les désirs, les rêves d'individus fictifs, dont les paroles et les actes, en réaction à ceux d'autres personnages fictifs, sont autant de questions qui peuvent entrer en résonance avec le monde. J'ai pour seul but d'écrire une pièce de théâtre. «Bon qu'à ça», comme disait Beckett.

Tu es un des rares auteurs à pouvoir travailler sur commande. Comment l'expliques-tu et penses-tu que c'est la meilleure voie pour l'écriture ?

Je n'écris pas «sur commande», mais «grâce à» des commandes, puisque je suis un auteur dramatique professionnel. L'écriture de mes cinquante et quelques textes se tisse par des fidélités avec des metteurs en scène, des compagnies, des directeurs de théâtre, des compositeurs qui ont fait des choix esthétiques divers. Je ne suis pas un écrivain en chambre, mais un auteur de théâtre qui écrit pour des gens de théâtre. Je veux trouver une nouvelle définition de la relation créatrice qui a existé entre un auteur et un metteur en scène ou une troupe.

On a l'impression que l'auteur a définitivement pris le dessus sur l'homme. Qui est Michel Beretti ?

Un écrivain est quelqu'un qui rentre chez lui. Ma vie est lisse et suit un horaire immuable: cinq heures d'écriture par jour, puis travail au jardin ou dans la forêt. Cette routine qui me satisfait n'est rompue que par les périodes de répétitions et les voyages de travail. De temps en temps, il faut s'installer quelque part, quelques mois ou quelques jours, sans rien faire, sinon voir, sentir. Faire l'éponge. En ce moment, j'ai en chantier une dizaine de projets que je mène de front: je travaille toujours ainsi, par chantiers qui peuvent durer longtemps – peut-être une vie – car ces trajets, qui articulent plusieurs pièces, sont parfois interrompus pendant des années, avant d'être repris, parfois avec une nécessité, une urgence qui ne m'apparaissent pas auparavant.

A cette époque du visuel, du branché éphémère, discernes-tu des tendances nouvelles dans l'écriture, notamment chez les jeunes ?

Des tendances nouvelles peuvent être des vieilles tendances. On a simplement oublié. D'où la nécessité de la transmission: pour comprendre ce qu'on fait, il faut savoir d'où on vient. Quelques auteurs portent des mondes singuliers, ils sont encore plus rares chez les jeunes auteurs, et c'est normal: l'écriture théâtrale, à la charnière de la littérature et de la scène, résulte autant du talent que d'un apprentissage.

Tout doit-il forcément passer par un long apprentissage ?

Quelle que soit sa durée, il est indispensable. Tout bon auteur a son monde singulier. Encore faut-il qu'il trouve les formes littéraires qui en feront éclater l'évidence sur la scène. Et ces formes s'appuient sur des techniques qui s'apprennent, ne serait-ce que pour en changer plus tard. Un jeune auteur isolé dont les pièces ne sont guère montées mettra davantage de temps. Il faut donc créer les conditions qui lui permettent de se confronter avec la scène. Le problème est plus vaste: c'est celui de la place de l'écriture contemporaine au théâtre, qui tend depuis peu de temps – 1945 – à devenir un musée. Récemment, des metteurs en scène français se justifiaient en affirmant qu'il n'y a plus d'auteurs ! On pourrait répondre à ceux-là qu'il y a une crise de la mise en scène incapable d'affronter le monde d'aujourd'hui. Ce n'est pas une mince aventure, c'est vrai, d'entrer dans la parole d'un autre, d'un vivant. Nous avons fondé en France les Écrivains Associés du Théâtre, un mouvement créé en 2000, qui regroupe pratiquement tous les auteurs dramatiques exerçant leur métier dans des conditions professionnelles, connus et moins connus, toutes générations, toutes tendances esthétiques confondues. Les EAT veulent replacer l'auteur vivant au centre de la création théâtrale, travailler, avec les metteurs en scène, à inverser la proportion entre l'écriture contemporaine et le répertoire traditionnel. J'espère que nous allons, en Suisse romande aussi, nous regrouper et agir ensemble.

Propos recueillis par Richard Gauteron

Michel Beretti

Né en France en 1948. Auteur dramatique et librettiste d'opéra. Après des études de philosophie et de linguistique à l'Université de Genève, commence à écrire pour le théâtre, au Théâtre Mobile puis au T/ACT.

Dramaturgies à l'Opéra de Francfort, Hambourg, Mannheim, Festival de Schwetzingen. Première mise en scène lyrique à l'Opéra de Francfort (direction Michael Gielen) en 1981. En 1985, premier livret d'opéra (*Dérives*, musique Michael Jarrell). L'Opéra de Paris crée pour lui le poste de dramaturge qu'il occupe de 1986 à 1995.

Auteur à ce jour d'une cinquantaine de pièces de théâtre, de livrets d'opéra et d'adaptations représentés sur les scènes suisses, allemandes et françaises.

Dernières créations: *De la nature des choses* (Théâtre des Célestins, Lyon, 2001), *Sur Mars, soleil, temps froid* (Centre Culturel Suisse, Paris, 2001), *Suchard* (Théâtre Tumulte, anciennes usines Suchard, Neuchâtel, 2002), *Jenny-tout-court* (Théâtre Populaire Romand, 2002), *Dunant* (L'Organon / Comédie de Genève, 2003), *Le principe d'incertitude* (Théâtre du Grütli, Genève, 2003). Travaille actuellement à plusieurs pièces: *Constance, A la frontière du pays fertile, Devant la mort*.

Dernières créations lyriques: *Wieso verschwindet Mozart auf der Reise nach Prag?* Singspiel, musique Bruno Liberda (Badisches Staatstheater Karlsruhe, 1999), *Raphaël*,

reviens! théâtre musical, musique Bernard Cavanna (ARCAL, 2000). Travaille actuellement en collaboration avec Xavier Dayer à un projet d'ouvrage lyrique pour l'Opéra de Lisbonne.

Bibliographie (théâtre): *Les bruits de la passion*, éditions L'Age d'Homme, 1998, *Dames et demoiselles autour du professeur Amiel*, éditions L'Age d'Homme, 1999, *De la nature des choses*, éditions Comp'Act, 2001, *Dunant*, éditions Comp'Act, 2003 (à paraître).

Dunant, du 11 au 29 mars 2003 à la Comédie de Genève, dans une mise en scène de Simone Audemars, avec Michel Voïta dans le rôle d'Henry Dunant.

© Sandro Campardo





Interview de Jürg Ruchti

directeur adjoint de la SSA

Comment en arrive-t-on à être directeur adjoint de la SSA ?

En étant au bon endroit, au bon moment, et en étant la bonne personne, je suppose ! En 1990, j'étais à la recherche d'un travail dans le domaine culturel. Les auteurs, regroupés en une organisation sans but lucratif, qui cherchaient un «administratif» bilingue: c'était parfait ! Depuis, la SSA s'est développée rapidement: la complexité de la matière et son dynamisme n'ont jamais cessé de me stimuler. La nouvelle loi sur le droit d'auteur est entrée en vigueur en 1993. J'ai acquis au fur et à mesure les connaissances spécifiques au domaine. On m'a confié davantage de responsabilités: de «chef de service audiovisuel», je suis devenu adjoint de direction et puis, en 2000, directeur adjoint. Au cours de cette évolution, j'ai ressenti le besoin de perfectionner mes connaissances: j'ai suivi des cours d'économiste d'entreprise, en cours du soir – et en travaillant à plein temps. J'ai eu la chance que mes initiatives, mon besoin de m'impliquer, de comprendre et de faire évoluer la société n'aient pas été freinés ou pire, gâchés: Pierre-Henri Dumont, le directeur, m'a ouvert les portes, m'a accordé sa confiance et une liberté d'action qui m'ont doublement motivé.

Percevez-vous internet et le monde digital comme une menace sur les droits d'auteur ?

La vigilance est de mise ! Pour moi, la menace ne se limite pas à la «petite» piraterie relatée régulièrement par la presse. La mainmise, la domination mondiale du «marché» de la culture par de grands groupes médiatiques et/ou informatiques sont singulièrement facilitées par les nouvelles technologies. Il importera donc de veiller à ce que le droit d'auteur bénéficie toujours et avant tout aux créateurs. Hélas, je ne crois pas à une véritable démocratisation du marché, donnant plus de chances aux petits de se faire connaître et de mieux vivre de leurs créations. Le monde digital permettra

certes le développement de quelques niches, mais la masse des utilisations se fera par l'intermédiaire d'un nombre restreint de prestataires. Ceci dit, je suis assez confiant en l'avenir du droit d'auteur, à la condition que les organisations qui le défendent parviennent à donner une réponse technologique aux «problèmes» technologiques – et ça, c'est en bonne voie !

Vous cumulez la supervision de deux domaines spécifiques: l'informatique et l'audiovisuel. Comment vous en sortez-vous ?

En m'imposant constamment l'amélioration de l'organisation de mon propre travail, et en m'appuyant sur des collaborateurs compétents et motivés ! Mes tâches dans les deux domaines sont assez différentes: pour l'informatique, j'interviens au niveau de la définition des besoins, de la conduite de projet et, surtout, du travail conceptuel qui fait le lien entre le «métier» et son outil informatique. Je touche ainsi à l'organisation de la société dans son ensemble. Dans le secteur audiovisuel, j'élabore les procédures, les règles, et suis très impliqué dans la perception des droits. Je considère que mon rôle est davantage d'assister l'équipe à trouver des solutions, à améliorer ses méthodes, plutôt que de la contrôler. Je gère les particularités et fais le «trouble-shooting», c'est-à-dire le «dépannage». Voilà pour la théorie ! En pratique, il m'arrive souvent de mettre la main à la pâte pour des tâches bien concrètes ! Et la fonction de directeur adjoint m'appelle à initier et à suivre des dossiers, à représenter la société au-delà de ces deux secteurs spécifiques.

Quels challenges futurs pour les sociétés de gestion de droits ?

L'augmentation de l'efficacité et l'adaptation des activités de perception et de répartition à des modes de communication en pleine mutation figurent au premier plan. Il faut mieux communiquer sur l'utilité des sociétés de gestion, et prévenir que les attaques toujours plus sérieuses qui

les visent n'affaiblissent pas la position des auteurs. Peu d'esprits approuvent le vol de biens matériels d'un millionnaire. Mais beaucoup ne voient pas de mal à télécharger illicitement le dernier tube en format mp3, sous prétexte que l'artiste «gagne déjà bien assez». Je crains que cet état d'esprit plutôt hostile ne porte plus gravement préjudice aux créateurs dans les sphères politiques et économiques. Il importe donc aussi d'être plus à l'écoute des utilisateurs, de leur faciliter davantage un accès licite aux œuvres.

Pour moi, la SSA n'est cependant pas seulement une société «de gestion de droits». Les services qu'elle offre à ses membres peuvent évoluer, le cas échéant en synergie avec d'autres organisations, et à la condition d'un financement transparent de ces développements: meilleure promotion des œuvres, mesures visant à encourager aussi bien leur création que leur production et circulation – ou encore services administratifs «à la carte». Enfin, dans un petit pays comme la Suisse, et a fortiori en Suisse romande, les sociétés d'auteurs doivent également s'efforcer de pallier l'absence de structures syndicales ou associatives fortes. Il faudra davantage s'intéresser aux conditions générales de travail et de création, et à la rencontre des auteurs avec leur société et entre eux.

Propos recueillis par Denis Rabaglia





CRÉER

Soutien SSA à la traduction de pièces de théâtre

En partenariat avec le Pour-cent culturel Migros, le Fonds culturel de la SSA attribue sur candidature **deux bourses de Fr. 8000.- au maximum chacune** à des auteurs et traducteurs qui entendent traduire dans l'une des quatre langues nationales une œuvre théâtrale d'un auteur contemporain et vivant, écrite dans l'une des quatre langues nationales. La pièce de théâtre à traduire doit être originale (adaptations exclues), avoir été écrite par un auteur suisse ou domicilié en Suisse et avoir soit fait l'objet d'une représentation publique dans sa langue d'origine, soit sera de façon certaine au programme d'une compagnie ou d'un théâtre professionnel en version traduite.

En plus des ces bourses, le Fonds culturel de la SSA soutient la diffusion des pièces de théâtre traduites en les éditant sous forme de brochures et en se chargeant de les envoyer aux théâtres susceptibles de les produire, en Suisse et à l'étranger.

Les candidats à une bourse SSA déposent en quatre exemplaires un dossier complet établi conformément aux instructions du règlement. Délai d'envoi des dossiers de candidature: le **30 avril 2003**.

Règlement disponible à la SSA et sur Internet www.ssa.ch

Prix SSA 2003 à l'écriture théâtrale

Ayant réorienté son aide à la création théâtrale, le Fonds culturel de la SSA attribue, dès cette année et sur concours, **quatre à six prix de Fr. 5000.- chacun**, récompensant des auteurs de pièces de théâtre originales et inédites. En plus de ces prix, la SSA soutient la création publique des pièces de théâtre lauréates en attribuant aux compagnies ou aux théâtres professionnels qui décident de les produire une somme de **Fr. 10 000.-** à titre de contribution aux frais de chaque création.

Un jury de trois professionnels du théâtre décide de l'attribution des bourses sur la base de dossiers pré-

sentés sous pseudonyme et l'envoi, par les auteurs, des textes dramatiques complets.

Délai d'envoi des dossiers de candidature: le **30 avril 2003**.

Règlement disponible à la SSA et sur Internet www.ssa.ch

Bourse SSA 2003 pour le développement de scénarios de longs métrages de fiction

Dans sa nouvelle formule, le Fonds culturel de la SSA met à disposition **trois bourses de Fr. 25 000.- chacune** pour soutenir l'écriture de scénarios de longs métrages de fiction originaux destinés au cinéma ou à la télévision.

Le principe du concours vise à attribuer des bourses pour des projets de scénario ayant de fortes potentialités de production. Dans cette perspective, la SSA requiert des auteurs participant au concours qu'ils aient préalablement approché et intéressé un producteur avec leur projet de scénario.

Délai d'envoi des dossiers de candidature: le **15 mai 2003**.

Règlement disponible à la SSA et sur Internet www.ssa.ch

Grand Prix du Meilleur Story-board

Organisé par le magazine STORY-BOARD (voir AP 67) et la société SOPADIN (qui organise le Grand Prix du Meilleur scénariste), ce nouveau concours est ouvert aux auteurs, dessinateurs et producteurs pour un projet destiné au cinéma, à la télévision, au théâtre ou à la publicité. Les candidats devront fournir un story-board détaillé de 10 à 20 pages, accompagné du scénario dialogué qui lui correspond. Les dessins du story-board pourront être à l'état de projet, en cours de production ou déjà tournés, mais non exploités ou non diffusés à la télévision. A vos crayons donc! Réception des dossiers du 1^{er} avril au 31 mai 2003. Rappelons à cette occasion que dès

le 15 mars prochain et jusqu'au 7 mai, la réception des scénarios pour le 17^e Grand Prix du Meilleur scénariste 2003 est ouverte à la même adresse. Ce concours annuel pour scénariste ayant eu moins de trois films portés à l'écran est très réputé en France (voir AP 64).

SOPADIN - 47, rue de Babylone - F-75017 Paris - Tél. 0033 1 47 05 00 15 www.prix-scenariste.org; info.prix.scenariste@worldnet.fr

Deux nouveaux sites Web à votre service

Le site «Rue des Auteurs» propose l'édition en ligne de textes, i-Librairie, atelier d'écriture, magazine littéraire et forum d'auteurs, mais aussi conseils d'écriture personnalisés pour des projets de romans, nouvelles, poésies et scénarios. Des auteurs et critiques professionnels aident à parfaire les textes en accompagnant les auteurs dans un travail de correction et/ou de réécriture. Quant au «Studio Pro», il met en contact auteurs-rédacteurs et recruteurs à la recherche de bonnes plumes...

<http://www.ruedesauteurs.com>

«Version finale» entend permettre à tous ceux qui projettent de s'investir dans le métier de scénariste, et à ceux qui en vivent déjà, de trouver un écho à leur travail. L'action de «Version Finale» est de permettre aux auteurs d'entrer en contact les uns avec les autres, de façon à pouvoir échanger des idées, des conseils, des avis, sur le travail de chacun.

<http://www.version-finale.com>

Réservé aux membres!

Abonnez-vous au courriel @-propos de la SSA

Quatre fois par année, les concours et les manifestations culturelles les plus importantes!

feedback@ssa.ch



aimer.

Prix de la relève SSA/Suissimage décernés à Soleure

Les Fonds culturels de la SSA et de SUISSIMAGE ont décerné le 23 janvier dernier deux prix de la relève à l'occasion des Journées cinématographiques de Soleure. Un jury commun a attribué le **Prix de la relève Suissimage/SSA pour le meilleur court métrage**, doté de **Fr. 15 000.-**, à **Benjamin Kempf** pour son film de fiction *Exit*. Ce film tragi-comique raconte les dernières minutes de la vie d'Erika, atteinte d'un cancer et qui a décidé de mourir dans la dignité. Benjamin Kempf, 31 ans, a étudié à Los Angeles et à Zurich (HGKZ).

Le même jury a également décerné le **Prix de la relève Suissimage/SSA pour le meilleur film d'animation**, doté de **Fr. 10 000.-**, à **Michael Bolliger** pour *Gefangen*, un film en images de synthèse qui expose le désespoir d'un lézard harcelé par des moustiques qu'il ne parvient pas à happer... Michael Bolliger, 29 ans, a étudié l'animation au Senior College Balyfermot (Irlande) de 1996 à 2000. Le troisième prix offert par la SSA et Suissimage, soit le **Prix du Public** doté de **Fr. 5000.-** pour un film d'animation présenté dans le cadre du concours SUISSIMAGE/SSA à Soleure, a été remporté cette année par le même film qui a reçu le Prix de la relève. En effet, c'est **Michael Bolliger** avec *Gefangen* qui a obtenu

le plus grand nombre de voix du public (29% des voix). Ces Journées cinématographiques de Soleure 2003 furent également très fructueuses pour nos membres puisque pour la deuxième fois en cinq ans d'existence, le Prix du Cinéma suisse du Meilleur long métrage de fiction a été attribué à un film romand: **On dirait le Sud** de **Vincent Pluss**, actuellement sur les écrans romands. C'est par contre la première fois qu'un court métrage romand remporte le Prix du Cinéma suisse du Meilleur court métrage: **Swapped** de **Pierre Monnard** se voyait ainsi récompensé pour la deuxième fois à Soleure, après avoir reçu le Prix de la relève SSA/Suissimage l'an passé.

Regards croisés

Marielle Pinsard, auteur dramatique et metteuse en scène, a vu *On dirait le Sud* de Vincent Pluss, Prix du cinéma suisse 2003 pour le meilleur film de fiction

Faisant référence au travail que j'ai fourni cette année sur le mythe des blondes – à savoir quatre happenings en Suisse et en France, montés en quatre jours au rythme de trois heures par jour – et en connaissant donc le travail sous-jacent que demande ce type de «rendu», je me permets de formuler une critique un peu particulière sur ce film. Je tiens à souligner les heures, les jours et les semaines de boulot nécessaires pour aboutir à une cohérence finale, résultat de la maîtrise d'un groupe soudé et organisé dans les moindres détails, qui même au dernier moment peut se permettre d'improviser des scènes pendant le tournage.

*Pour moi
le voilà ce film au nom de chanson top 50
le voilà libre et impudent
Me voilà d'accord
arrêter le bien-pensant et ce qu'on croit être le bien fait
voilà un film VIVANT et VIVANT
La caméra comme un acteur suit à la trace
sans pitié ni temps mort
les acteurs qui jouent librement leur rôle d'acteurs
et c'est parfait parce que ça dérange
on ne sait pas quelle distance exacte ont les acteurs
avec leur rôle et il s'en dégage
une forme d'impudeur, comme si on assistait
à une affaire privée*



*j'aime bien ça grince comme un dogme
parfois c'est faux comme du super cinéma
certains rôles sont soudain improbables
comme un bon James Bond
L'énergie est communicative
les acteurs dangereux parce que généreux
et la fin fort à mon goût
sans sentence ni morale
bravo
continuez d'être en mouvement ça fait du bien*





SSA & SUISSIMAGE aux Visions du Réel de Nyon

Comme annoncé dans l'éditorial du numéro précédent, le Fonds culturel SSA et la Fondation culturelle de SUISSIMAGE offriront cette année un nouveau prix au Festival international de cinéma «Visions du Réel» à Nyon (28 avril - 4 mai 2003).

Le **Prix SSA/Suissimage doté de Fr. 10 000.-** sera décerné par le «**Jury Cinéma suisse**» à un documentaire suisse particulièrement novateur tant au plan esthétique que thématique.

Ce jury international sera composé de trois personnalités: l'une de la culture suisse et les deux autres appartenant au milieu international du cinéma et de la télévision.

Ce même jury décernera aussi, mais avec d'autres critères, le Prix Télévision Suisse Romande.

Cette décision répond à la volonté des deux sociétés de mieux soutenir la production suisse de films documentaires de création qui, d'année en année, affirme régulièrement sa richesse et son excellence.

Fonds de solidarité

Le Fonds de solidarité de la SSA a pour but de venir en aide aux membres de la Société Suisse des Auteurs qui se trouveraient momentanément en situation financière difficile. Pour bénéficier de ses prestations, les personnes intéressées doivent adresser une demande écrite et motivée au Fonds de solidarité, SSA, case postale 3893, 1002 Lausanne. Après examen et approbation du dossier par la Commission concernée, le soutien de la SSA prendra la forme d'un subside à titre gratuit de Fr. 5000.- et / ou d'un prêt sans intérêt de Fr. 5000.- remboursable en principe dans un délai de cinq ans.

Pour tout renseignement:
SSA, Jolanda Herradi, 021 313 44 66, jh@ssa.ch.

Service du dépôt d'œuvres

Kézako

Le dépôt d'œuvres auprès de la SSA aide l'auteur à se prémunir contre le plagiat et permet d'attester que l'œuvre contenue dans l'enveloppe existait à la date du dépôt. Toute œuvre artistique appartenant au répertoire de la SSA peut faire l'objet d'un dépôt. Les dépôts hors du répertoire de la SSA sont admis lorsque l'auteur est membre de la SSA. Un dépôt peut toutefois être refusé en raison de son volume ou de sa nature. Le dépôt est gratuit pour les membres de la SSA qui déposent une œuvre faisant partie de son répertoire. Dans les autres cas, le dépôt est payant et s'élève à Fr. 50.-.

Comment procéder

En principe, le dépôt est fait directement dans les locaux de la SSA. Néanmoins, le dépôt par voie postale est admis. L'enveloppe spécifique à cet effet, laquelle peut être demandée à la SSA, ne doit contenir qu'une seule œuvre (en photocopie, l'original étant à garder par l'auteur). La SSA conserve le dépôt pendant cinq ans. Durant cette période, le déposant reste libre de la retirer à tout moment moyennant présentation de l'attestation de dépôt. A l'échéance du contrat, le déposant peut renouveler le

dépôt pour la même durée ou reprendre l'œuvre déposée.

Bon à savoir

Si des exemplaires sont destinés à être mis en circulation, nous recommandons d'y faire figurer la mention «œuvre déposée à la SSA sous le no... en date du...». De même, le sigle © (Copyright), avec indication du nom de l'auteur et de la date de publication est utile ne serait-ce que pour indiquer que l'œuvre est protégée.

Contact: christiane.savoy@ssa.ch



A PROPOS
Bulletin d'information
trimestriel de la
Société Suisse des Auteurs (SSA)

Rue Centrale 12/14
Case postale 3893
CH - 1002 Lausanne

Administration générale
Tél. 021 313 44 55
Fax 021 313 44 56
E-mail: info@ssa.ch
Internet: www.ssa.ch

Fonds culturel
Tél. 021 313 44 66 et 67
Fax 021 313 44 76
E-mail: jolanda.herradi@ssa.ch
christiane.savoy@ssa.ch

Comité de rédaction
Denis Rabaglia (responsable),
Jolanda Herradi, Claude Champion,
Emanuelle delle Piane, Richard
Gauteron, Charles Lombard
Collaboration à ce numéro
Dieter Meier, Marielle Pinsard,
Jürg Ruchti
Traduction allemande
Nicole Carnal
Correction
Anne Salem
Graphisme
Dizain, Jean-Pascal Buri, Lausanne
Illustrations
Mix & Remix
Impression
Presses Centrales Lausanne SA

